

5° Enseignement Post-Universitaire sur l'implantation Cochléaire de l'Enfant

Jeudi 2 et vendredi 3 février 2017

L'Implantation cochléaire de l'enfant : Quoi de neuf en 2017 ?

Implantations très précoces - Implantation bilatérale Nouveaux processeurs - Nouvelles indications Environnement technologique

Cercle Mixte « Bellecour » QUARTIER GENERAL FRERES 22 avenue Leclerc - 69007 LYON

www.camsp.lespep69.org

Centre d'Implantation Cochléaire Hôpital Edouard Herriot













Avec le soutien de :









Les objectifs de ces deux journées

- Connaître la variété des situations où l'implant cochléaire est utile
- Comprendre les conditions nécessaires pour obtenir un bénéfice optimal d'un implant cochléaire chez l'enfant
- Comprendre les enjeux du réglage des appareils auditifs avant et après implantation cochléaire
- Savoir vérifier le bon fonctionnement d'un implant cochléaire
- Savoir suspecter des difficultés associées nécessitant des soins particuliers
- Accompagner les familles et les enfants sourds dans le parcours avant et après l'implantation
- · Connaître les possibilités de soutien aux familles et à la scolarité

Les intervenants

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Déficience Auditive, Villeurbanne

Dr Hélène APRUZZESE, phoniatre Catherine BALAY, psychomotricienne

Déborah BORGER, Stéphanie BOUCHET, Solveig CHAPUIS, Bénédicte CHAVAREN et Anne-Marie JONAS, orthophonistes

Centre d'Implantation Cochléaire Hôpital Edouard Herriot, Lyon

Dr Hélène APRUZZESE, phoniatre

Dr Geneviève LINA-GRANADE, ORL-phoniatre

Pr Hung THAI VAN, ORL-audiologie

Pr Eric TRUY, chirurgien ORL

Claire BARILLY et Brigitte FLAMENS -SEVAIN, orthophonistes

Tiphaine BIGEARD, Maxime BONNEUIL, Charleyne COLOMB-BUFFLER, Sophie DELBORT,

Muriel KREISS, Aude MERCIER, Jean-Baptiste MELKI, Véronique RAVOUX-COINTET, Thomas

TRUY, Jean-François VESSON, audioprothésistes

Pauline GARNIER, psychologue

Dispositif Surdité, OVE

Gaëlle CHIVAL, orthophoniste

David CARMILLE, enseignant spécialisé

Jeudi 2 février 2017 QUOI DE NEUF CHEZ LE TRÈS JEUNE ENFANT SOURD ?

Matin : flashes généraux

8h15 - 8h45 Accueil

8h45 - 9h00 Introduction par le Professeur E. TRUY

9h00 - 10h00 Avant l'implantation :

Modérateur: Dr J TROUSSIER

Prise en charge très précoce du nourrisson - Dr H. Apruzzese Optimisation des appareils auditifs du tout petit - V. Ravoux-Cointet

Bilan pré-implant Dr G. Lina, B. Flamens-Sevain

10h00 - 10h30 **Discussion** 10h30 - 10h55 PAUSE CAFE

11h00 - 12h00 **Avec l'implant**:

ABC du réglage - S. Delbort

Evolution auditive - M. Kreiss & Dr H. Apruzzese Accompagnement orthophonique - A-M. Jonas

12h00 - 12h30 Discussion

12h30 - 13h30 REPAS BUFFET et VISITE DES STANDS

Après midi : Ateliers pratiques

Modérateur : Dr T. GUICHARD

13h30-15h00 et 15h15-16h45 **2 ateliers successifs, en demi-effectif**:

Manipulation des processeurs des différentes marques, vérification, accessoires

Audioprothésistes du CIC (CHU Lvon)

Accompagnement parental, repérage des troubles associés, bilan orthophonique du très jeune enfant sourd

Equipe du CAMSP (Villeurbanne)

17h00 - 18h00 **Synthèse des ateliers- Discussion**

L'IMPLANT COCHLÉAIRE DE L'ENFANT : QUOI DE NEUF EN 2017 ?

Vendredi 3 février 2017 QUOI DE NEUF CONCERNANT LES TROUBLES ASSOCIES, LE GRAND ENFANT ET L'ADOLESCENT ?

Matin: Flashes généraux

8h15 - 8h45 Accueil

8h45 - 9h00 Introduction par le Professeur H. THAI VAN

9h00 - 10h00 Difficultés associées :

Modérateur: Dr S CHARDON ROY

Troubles vestibulaires : conséquences - C. Balaÿ Troubles associés, polyhandicap - Dr H. Apruzzese

et T. Bigeard

Aspects multiculturels - P. Garnier

10h00 - 10h30 **Discussion**

10h30 - 10h55 PAUSE CAFE

11h00 - 12h00 Le grand enfant ou l'adolescent :

Indications d'implantation après 4 ans ou chez l'adolescent - Dr H. Apruzzese

Réglages de la prothèse auditive controlatérale - JF Vesson Bilatéralisation de l'implant : facteurs prédictifs, spécificités de la rééducation - C. Barilly, B. Flamens-Sevain, G. Lina-Granade

12h00 - 12h30 Discussion

12h30 - 13h30 REPAS BUFFET et VISITE DES STANDS

Après midi : Tables rondes

Modérateur : Dr Anne RIVRON

13h30 - 15h00 Scolarité et soutien

Systèmes HF - C. Gauthier (Phonak)
Dispositifs de scolarisation - D. Carmille

Etablissements et services médico-sociaux

pour enfants sourds - Dr H. Apruzzese, Dr G. Lina Granade

Réseau SENS - S. Chapuis

15h00 - 15h30 Discussion - Pause

15h30 - 16h30 Quels supports de communication dans quels buts ?

Table ronde interactive - intervenants à préciser

16h30 - 17h00 Conclusion des journées

L'IMPLANT COCHLÉAIRE DE L'ENFANT : QUOI DE NEUF EN 2017 ?















Participant

١,				
۲	Nom / prénom :			
	et Adresse :			
	Code Postal :		Ville :	
	Téléphone :			
	Courriel :			
	Fonction :			
			☐ Oui, je m'ins	scris :
Je participerai : - le jeudi 2 février □ oui □ non - le vendredi 3 février □ oui □ non				
Je renvoie ce bulletin d'inscription, accompagné du règlement, à: ADPEP Formation C/O CTRDV - 150 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne				
☐ En cas de besoins spécifiques, merci de cocher cette case, nous prendrons contact avec vous pour organiser au mieux votre venue.				
Fra	ais d'inscription :		Pour 1 jour	Pour les 2 jours













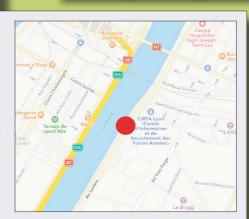


Pour nous rejoindre

La journée est organisée au Cercle Mixte « Bellecour » Quartier Général Frères 22 avenue Leclerc -69007 LYON

Accès en transport en commun

- Depuis la gare de Perrache : bus C 22 direction Grange Blanche Arrêt Leclerc Nadaud Tram T2 arrêt Centre Berthelot
- Depuis la gare de la Part Dieu : Tram T1 arrêt Claude Bernard



Accès en voiture

- Depuis l'autoroute A7 : Sortie N° 1 Genève-Grenoble-Gerland-Charlemagne
- Depuis l'autoroute A43 : Suivre périphérique Sud puis sortie Porte de Gerland

Un parking gratuit est accessible à proximité.

L'inscription comprend les déjeuners de jeudi et vendredi midi ainsi que les pause café des matinées. La facture valant convention sera adressée à l'issue du séminaire au signataire du bulletin pour toute(s) inscription(s) confirmée(s).

- Les attestations de présence seront remises sur place.
- Demande en cours auprès des OPCA d'un accord de prise en charge à titre dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés.

Déclaration d'activité de formation n° 82 69 08867 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Conditions d'inscription/annulation : Les inscriptions non réglées ne seront pas prises en compte. Cependant les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint. Seule une annulation signifiée à ADPEP Formation par lettre ou par mail, au moins 15 jours avant la date de la formation entraînera le remboursement des sommes réglées.

Pour toutes informations complémentaires : n.eglin@lespep69.org ADPEP Formation - c/o CTRDV - 150 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne